

# Conseil d'école du 3 novembre 2016

---

## Questions des parents d'élèves

### Questions adressées aux mairies:

#### Transports scolaires

1. Un vendredi le bus était en retard ce qui peut arriver. Rien de grave.
  - Comment est-on informé qu'il n'y a pas de bus ?
  - Si on est disponible, a-t-on le droit d'emmener plusieurs enfants en voiture ?  
Responsabilité ?  
S'il n'y a pas de bus, comment sont gérés les enfants de la garderie ?

#### Réponses :

- En cas d'événements fortuits (panne, accident, etc.) il ne peut pas y avoir d'information préalable des parents d'élèves en raison du caractère imprévisible de ce type de problèmes.
- S'il n'y a pas de bus, les enfants seront acheminés dans un premier temps vers la garderie puis répartis dans les classes de l'école.  
Le transport d'enfants pour le compte d'autrui doit faire l'objet d'une entente et accord préalables des parents qui restent responsables de ce type de dispositions.

2. Nathalie a dit aux enfants qu'ils pourraient avoir des croix dans le bus et qu'ils seraient convoqués avec les parents à la mairie.
  - Qu'en est-il réellement ?
  - Quels motifs peuvent justifier une croix ?  
Le système de croix ne s'appliquant pas au circuit de bus (dernier conseil), cette menace est-elle une solution adaptée alors qu'elle ne peut être suivie d'effets.

Réponse : Le seul règlement applicable est celui des bus Ulys, il n'y a pas de système de croix et de punition.

#### Garderie Scolaire

- Sur le temps de la garderie, les animatrices peuvent-elles accompagner les enfants dans leur travail scolaire ?
- La question se pose en particulier pour les enfants qui restent assez tard à la garderie et qui ne disposent ensuite que peu de temps avec les parents.
- Un accompagnement de la CDCG pour le travail scolaire est-il possible ?

Réponse : La garderie n'a pas vocation à accompagner les élèves dans la réalisation de leurs devoirs. Il est également à noter que la communauté des communes ne finance plus ce type d'accompagnement.

#### Cantine

- Quelle est l'organisation globale du service de cantine à 2 services ?
- Au retour de la cantine, les PS partent à la sieste, les MS et GS ont-ils un temps de jeu dehors ? Par mauvais temps, disposent-ils de la salle de motricité ?
- Quels adultes sont présents sur ce temps d'attente des maîtresses ?
- Dans l'attente du 2ème service (entre 11h45 et 12h30), où seront pris en charge les enfants par mauvais temps ?
- Les 2 services ont-ils apporté de réels bénéfices (volume sonore par exemple) ?
- St Florent : Un temps de lavage de main avant de manger est-il bien prévu et organisé ?

#### Réponses :

- Les repas s'articulent autour de deux services afin d'assurer une meilleure qualité de la prestation.  
service 1 (maternelles) de 11h45 à 12h30  
service 2 (élémentaires) de 12h30 à 13h15

- Effectivement avant ou après selon le service, les enfants disposent d'un moment de détente en extérieur. En cas d'intempéries, les enfants sont rassemblés sous les préaux. En cas de conditions fortement dégradées les enfants pourraient être dirigés vers la salle de motricité pour les maternelles ou les classes pour les autres élèves.
- Les enfants sont en permanence sous la responsabilité d'un adulte, ATSEM pour les maternelles et personnel communal pour les élémentaires.
- Le passage à deux services a sensiblement amélioré le confort acoustique avec une forte diminution du volume sonore. L'ambiance et la sérénité des services sont également améliorées.
- Le lavage des mains est systématiquement demandé aux enfants à la sortie des classes par les maîtresses.

Remarques complémentaires de la mairie :

La cantine a fait l'objet d'une rénovation globale et d'un réaménagement avec du matériel neuf. A terme, l'objectif est de proposer aux enfants des repas élaborés avec des produits frais et locaux en privilégiant les circuits courts.

Suite à cette rénovation, la mairie a organisé des portes ouvertes afin de présenter aux parents d'élèves les locaux rénovés et le projet des repas basés sur la qualité et la provenance locale des produits.

Malheureusement, M. le maire déplore vivement la très faible participation des parents à cet événement.

## Réservation repas

- Le système de réservation des repas n'est pas encore homogène d'une classe à l'autre et pose problème depuis plusieurs années :
- A St Florent, tableau de présence le matin
- Les maternelles ont un tableau à remplir la semaine précédente
- Les CP, CE1 et CE2 ont un système de carte le matin-même
- Ce système semble poser problème aux enfants qui ne mangent pas régulièrement : il peut susciter une forme de stress de peur de se tromper
- En cas d'oubli sont-ils punis à la cantine ?

A la suite du conseil d'école, nous souhaiterions qu'une proposition précise avec une règle commune soit apportée à toutes les familles.

Réponses :

- Suite aux travaux de rénovation de la cantine et du projet d'amélioration des repas (cf. ci-dessus) un nouveau mode de réservation est en cours de réflexion mais n'est pas encore arrêté. Une réservation des repas préalable pourrait être envisagée et tout repas réservé serait payé.
- Aucun système de punition n'est appliqué vis-à-vis de l'oubli de la réservation des repas.

## Bilan des travaux à St GONDON

- Les toilettes des garçons sont-elles terminées ?
- L'accès handicapé de l'école primaire de St Gondon ne semble pas très adapté (une classe seulement est équipée)  
Comment est organisé l'accès handicapé de la classe des CP non équipée ?  
L'aménagement d'une rampe est-il prévu ?

Réponses :

- Les travaux des toilettes sont achevés et ces derniers sont opérationnels.
- Actuellement les deux classes sont séparées par une sorte de marche qui constitue une gaine technique pour le passage des tuyaux du chauffage. Le dévoiement de ces tuyaux est à l'étude ce qui permettrait de rendre accessible l'ensemble des classes aux personnes handicapées.
- L'aménagement d'une seconde rampe n'est pas à l'ordre du jour.

# QUESTIONS ADRESSEES AUX ECOLES

## Les APC

- Comment s'organisent les APC cette année sur l'ensemble du RPI ?
- Si elles se font sur la pause méridienne, comment s'organisent-elles ? (en particulier pour ceux qui ne mangent pas à la cantine).
- Peuvent-elles être organisées à 15h45 ?

Réponses :

- Les APC sont organisées sur la pause méridienne les mardis et jeudis de 13h00 à 13h30 pour St Florent et de 12h45 à 13h20 pour St Gondon. Cette organisation permet de proposer les APC à un maximum d'élèves et de ne pas prolonger excessivement la journée scolaire des enfants, en particulier pour les enfants en difficultés scolaires.
- Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, des solutions ont été trouvées au cas par cas avec les parents et l'équipe enseignante.
- Il n'est pas prévu d'organiser les APC après 15h45
- Il a été précisé que les APC ne sont pas obligatoires.

## Horaires école

- Les nouveaux horaires imposent des temps très longs de garderie sûrement peu profitables pour les enfants et gênent certains parents qui doivent payer plus de garderie.

Réponse :

Effectivement, les horaires mis en place peuvent être peu adaptés dans certaines situations. Toutefois ces horaires correspondent à un compromis et un optimum qui tiennent compte de l'ensemble des contraintes : horaires des bus, horaires de la garderie, etc. Malheureusement il n'est pas possible de satisfaire l'ensemble des familles.

La mairie a précisé que si les TAP avaient été maintenus cette année, celles-ci seraient devenues payantes.

## Baisse des effectifs

- L'école de St Gondon présente une perte importante d'élèves depuis 2 ans. Est-ce un problème spécifique à St Gondon ? Nous sommes inquiets par la perte d'attraction de notre école (voire même de notre Ecole publique).

Réponse conjointe du RPI et de la mairie de St GONDON :

Le phénomène de baisse des effectifs n'est pas spécifique à St GONDON et touche la majorité des communes voisines. La mise en place de la semaine à 4,5 jours pourrait expliquer en partie cette baisse.

La croissance actuelle des communes et le renouvellement de la population ne permet plus également le renouvellement des élèves dans la même proportion que les années précédentes.

## Sorties scolaires

- Les coopératives scolaires sont-elles en mesure d'assurer les sorties scolaires sur l'année 2016-2017 ? Il semble difficile de financer en particulier les transports.

Réponse :

Le succès de la kermesse, les dons de l'APE et ceux des parents d'élèves pour les coopératives scolaires ont permis d'équilibrer les comptes. Les fonds sont actuellement suffisants pour assurer les sorties scolaires dans de bonnes conditions.

Les directrices des écoles du RPI tiennent à remercier très sincèrement tous les acteurs ayant permis d'obtenir ces excellents résultats (parents d'élèves, familles, APE, etc).

## Spectacle de fin d'année

- Le spectacle de fin d'année semble annulé cette année : Qu'en est-il ? Cette décision est-elle définitive ?
- Quelle solution pouvons-nous trouver pour envisager ce type de réalisation, même modeste ?

Réponse :

Suite au non renouvellement de la prestation de l'intervenant musical au niveau du RPI, le spectacle associé n'aura pas lieu.

Toutefois, les écoles assureront probablement sous une nouvelle forme un événement qui n'est pas encore défini: exposition, théâtre, spectacle...

## Divers

- Des dossiers scolaires ont été perdus. Comment peut-on assurer le suivi de ceux –ci lors du passage d'une classe à l'autre ou d'une école à l'autre ?

Réponse :

Cette question n'a pas été directement abordée en ces termes.

Toutefois, suite à décision de l'Education Nationale, un livret numérique par élève va être déployé au sein des écoles. En décembre pour St Florent et à partir du mois de janvier pour St GONDON. Ce livret individuel permettra de regrouper de manière numérique l'ensemble des informations liées à la scolarité des élèves : dossier, bulletin de notes, etc. Ce livret accompagnera les élèves du CP à la 3<sup>ième</sup>.

- Les élèves doivent élire des délégués de classe ? Quels rôles auront-ils à jouer ? Pour quel niveau de classe les enfants sont-ils concernés ?

Réponse :

En effet, des délégués de classe seront élus afin de sensibiliser les élèves aux démarches citoyennes et en prévision des prochaines échéances électorales. Les élèves pourront ainsi réaliser un programme, une campagne, voter, etc.

Dans un premier temps l'expérience sera menée à l'école de St FLORENT en début d'année 2017. Les élèves élus de CM siégeront sur la première partie du Conseil d'école.

Dans un second temps, l'équipe enseignante évaluera si cette initiative peut être applicable au cycle 2.

- Un thème a-t-il été choisi par l'ensemble de l'équipe pédagogique ? a priori, le thème de l'environnement a été retenu.  
Pouvons-nous envisager des partenariats avec des personnes extérieures ? (parents, associations locales)

Réponse :

Le projet d'école est articulé autour de différents axes dont un thème sur le respect de l'environnement. Des actions seront menées en ce sens avec le déploiement d'un lombricomposteur, le jardin potager des maternelles, la réduction des déchets, etc.

Dans ce cadre, il sera possible de travailler en partenariat avec les associations, parents, bénévoles, la mairie etc.

- **Le blog de l'école** : Est-il envisagé de mettre en activité ce type d'outil idéal pour créer du lien avec les familles et l'extérieur et l'occasion pour les enfants de construire des « articles » autour des activités marquantes de leur scolarité (sorties, cuisine et jardins pour les petits, activités en classe)

Réponses :

A St GONDON, bien que l'intérêt pédagogique soit jugé avéré, cette démarche ne sera pas déployée dans l'école à court terme par manque de temps des enseignants.

A St FLORENT une démarche est en cours pour ouvrir un BLOG. Cette dernière est soumise à autorisation de l'Education Nationale qui est attendue par l'école (droit à l'image, etc.).

- **Kermesse** : Est-il envisageable de réfléchir avec les parents d'élèves à l'organisation de la kermesse? Que pouvons nous y proposer de manière conjointe pour que tous les membres de la communauté éducative se réapproprient ce moment festif et partagé ?

Réponse :

Suite au succès de la Kermesse précédente celle-ci sera reconduite un vendredi en fin d'année scolaire. Afin d'améliorer sa préparation, il est envisagé de solliciter plus en amont les parents ce qui permettra d'optimiser sa préparation : réflexion sur de nouvelles animations, jeux etc. Les parents volontaires seront amenés à se manifester, l'équipe enseignante est ouverte à toutes les nouvelles propositions des parents.